

songé à établir des lieux d'aisance à côté de chaque école. C'est une omission très-grave et très-regrettable. Des lieux d'aisance devaient être, en effet, un complément obligé de toute maison d'école : la decence et la propreté, dont il importe tant de répandre l'habitude dans nos campagnes, en font une impérieuse nécessité. En outre, " lorsque deux écoles, dit M. Rapet, une de garçons et une de filles, se trouvent dans le même local, chaque école doit avoir ses latrines spéciales. Il en est de même dans les écoles qui reçoivent les filles et les garçons : il doit y avoir des latrines distinctes, avec une entrée particulière et séparée pour les enfants de chaque sexe. Ce sont des règles qu'indique le sentiment des bienséances les plus vulgaires, et nous sommes étonné qu'il faille encore aujourd'hui en rappeler l'obligation à certaines paroisses.

Avant de clore cet article sur les maisons d'école et leurs dépendances, nous nous permettrons d'attirer l'attention de *qui de droit* sur l'abus qu'en certains endroits l'on fait des maisons d'école.

Il y a des paroisses où toutes les assemblées, même les assemblées politiques, se tiennent dans la maison d'école. Eh bien ! nous sommes d'avis que cette transformation d'un asile ouvert uniquement à l'étude et à l'enseignement, et où ne doivent retentir que des paroles de paix et des instructions inspirées par la religion et la vertu, en une salle bruyante, où les plus mauvaises passions s'agitent quelquefois, est malheureusement trop propre à compromettre le respect dû aux maisons d'école. On a dit, et avec raison, que l'école est le portique du temple : pour-quoi donc serait-il plus permis de profaner le portique que le temple lui-même ?

Espérons que le temps ne sera bientôt plus où l'on se permettra, comme aujourd'hui, d'affecter les maisons d'école à d'autres usages qu'à celui pour lequel elles sont destinées. Espérons aussi que cet appel que nous faisons en faveur des améliorations à introduire dans la construction des maisons d'école, sera pris en sérieuse considération par MM. les commissaires d'école et MM. les inspecteurs. Ces derniers peuvent, par voie de conseil, faire beaucoup pour l'obtention des changements que nous demandons au nom du bien-être de l'instituteur, de la santé et des progrès des élèves, et de l'honneur bien entendu des paroisses.

LOCUTIONS VICIEUSES

AVEC LA CORRECTION.

D.

DANS. Les souliers que j'ai *dans* les pieds. Dites : que j'ai *aux* pieds.

DARTE. Prononcez et écrivez *dartre*.

DAVANTAGE. On a *davantage* de plaisir à la campagne qu'à la ville. On doit dire : On a *plus* de plaisir. *Davantage* n'ayant point de régime ne peut s'employer pour *plus*, ni pour *le plus*. Ce mot doit toujours terminer la phrase. Exemple : Je *l'en aime davantage*. *Plus* et *davantage* ne s'emploient point l'un pour l'autre et *davantage* ne doit jamais être suivi de la conjonction *que*. Exemple : De tous ces fruits, la poire est celui qui me plaît *davantage*. Dites : qui me plaît *le plus*.

DÉCAMPER. Les ennemis sont *décampés* hier. On doit dire : Les ennemis, les troupes *ont décampé* hier. Règle : Les verbes neutres, dans leurs temps composés, prennent pour auxiliaire le verbe *être* quand avant le participe passé on peut supposer un *substantif*, et quand ce participe peut se mettre au féminin. Exemple : Je *suis tombé*, je *suis partie*.

Ces deux verbes doivent prendre l'auxiliaire *être* parcequ'on dit : un *homme tombé*, une *femme partie*.

Les verbes neutres dans leurs temps composés, prennent l'auxiliaire *avoir* quand, avant le participe passé, on ne peut supposer un *substantif*, et que ce participe est invariable. Exemple : J'ai *dormi*, j'ai *triomphé*. On ne peut pas dire : une *femme dormie*, un *homme triomphé*.

DÉCHIRER. La douleur me *déchire* les entrailles. Cette locution est fautive, la douleur peut bien *déchirer* le cœur et *affliger* l'âme moralement ; mais elle ne peut *déchirer* les entrailles.

DÉCOMMANDER. J'ai *décommandé* mes marchandises. On doit dire : J'ai *contremandé*.

DEDANS ET DEHORS. *Dedans* ma chambre, *dehors* les murs. Dites : *Dans* ma chambre, *hors* des murs.

Dedans et *dehors* sont adverbes et ne s'emploient plus comme préposition.

Corneille a fait de ces mots deux substantifs dans ces vers.

Et quoique le dehors soit sans émotion,

Le dedans n'est que trouble et sédition.

Mais Voltaire dans ses *remarques* sur *Corneille*, dit : que le *déhors* et le *dedans* ne sont pas du style noble. Il faut employer ces mots dans un sens absolu. Exemple : Êtes-vous *déhors* ? non, je suis *dedans*. Il faut distinguer entre *hors* et *déhors*. *Hors* est toujours préposition et *déhors* toujours adverbe : Nul n'aura d'esprit *hors* nous et nos amis.

DÉGAINE. (Expression populaire). Voyez *quelle dégaîne* a cette femme. Dites : *quel air*, *quelle mise* a cette femme.

DÉGRISER. Cet ivrogne ne *dégrise* jamais, n'est jamais *dégrisé*. Dites : cet homme ne *désenivre* jamais, n'est jamais *désenivré*.

DÉJEUNER. *Dinant*, *dinatoire*, Dites : *dé-*